Image not found or type unknown

Porter plainte contre chronopost pour vol

Par **steph231040**, le **27/12/2010** à **19:07**

Bonsoir,

Je vais essayer de faire court,

J'ai commandé début Décembre un casque beats Dr Dre sur internet (Shanghaï). La livraison était prévue dans les 7 jours, et 15 jours après, toujours pas de nouvelle du colis. Je prend donc contact avec le service client qui me donne un numéro de suivi pour voir où en ait mon colis et je vois que le livreur est passé le samedi 18/12/2010 mais que j'étais absente. Or, il se trouve que ce jour là j'étais là toute la journée, mais surtout je n'ai jamais eu d'avis de passage dans la boîte au lettre.

Je vais donc à la poste avec tout le suivi de mon colis imprimé et la postière me donne donc le colis et me demande de signer la feuille.
Comme j'ai trouvé bizarre de ne pas recevoir l'avis de passage, je décide d'ouvrir le colis à la poste avant de rentrer.
J'ouvre mon colis et je m'apperçois que la boîte a un peu été déchirée, mais surtout que le colis est vide !!!
J'appelle donc immédiatement Chronopost qui me dit qu'ils vont faire le nécessaire pour voir où peut être le casque, mais surtout d'anoter sur la feuille que j'ai signer que le colis était vide.
Je retourne donc au guicher et je note sur la feuille à côté de ma signature que le colis était vide (ce qui n'a pas été facile à faire car au départ ils ont refusé que je note ça sur la feuille... mais au final j'ai réussit après avoir fait bien comprendre mon mécontentement).

J'ai contacté mon expéditeur, qui m'a assuré que le colis était plein quand il est parti des entrepôts, ce que Chronopost m'a confirmé car en arrivant au centre de tri de Rungis il pesait 1,4 kg.
Après négociation avec l'expéditeur (envoi de photo, etc...) il doit normalement me renvoyer un casque, mais je souhaiterais quand même porter plainte contre Chronopost, car je trouve cela inadmissible.

Je souhaiterais donc connaître les démarches à faire pour espérer un remboursement de leur part (valeur du casque 200 euros), et est-ce-que cela est possible si l'expéditeur me renvoit un casque ?

Merci de votre aide.

Par **Domil**, le **27/12/2010** à **19:21**

La responsabilité pénale n'est pas collective. Vous pouvez porter plainte pour vol mais contre X (l'auteur du vol)
Quant à l'indemnisation, c'est à voir avec l'expéditeur, le contrat qui le lie au service d'expédition

Par **Laure11**, le **27/12/2010** à **19:46**

Chronopost emploie beaucoup d' intérimaires, et c'est très souvent que ce genre de vols se produit.

Par **nonone**, le **05/12/2013** à **16:55**

mafia !

Par **nonone**, le **05/12/2013** à **21:48**

Chronopost est maké avec les DOUANES !!!!!!

Par **nonone**, le **05/12/2013** à **21:53**

éviter Chronopost.

Par **angelica33400**, le **29/09/2014** à **09:39**

Je suis dégoûté de chronopost ils me disent qu'ils ne savent pas où est mon ordi acheter sur Amazon la semaine dernière cest du foutage de gueule !!!!
jen suis sur qu'ils me l'ont volés quel bande de voleur !!!!!
je déconseille vraiment !!!!!!!!!!

Par **angelica33400**, le **29/09/2014** à **09:40**

Je suis dégoûté de chronopost ils me disent qu'ils ne savent pas où est mon ordi acheter sur Amazon la semaine dernière cest du foutage de gueule !!!!
jen suis sur qu'ils me l'ont volés quel bande de voleur !!!!!

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

je déconseille vraiment !!!!!!!!!!

Par **Jean Philippe 95800**, le **28/11/2017** à **19:13**

Le 24/11/2017 à 14h43 j'ai reçu un SMS de la part de Chronopost indiquant:
"Chronopost vous informe que le colis DR964494833JB a été déposé ce jour dans votre boite aux lettres (en accord avec l'expéditeur)."
Je suis donc allé vérifier si le colis était dans ma boite aux lettres et ai constaté qu'elle était vide. Je me permet de préciser que ma boite aux lettres est au format normalisé et fait comme dimension :Ouverture Largeur 26 cm X hauteur 27 cm pour une profondeur de 38 cm. Il est donc matériellement impossible d'y faire entrer un emballage contenant le conditionnement d'un ordinateur Macbook de 13 ".
Après recherche sur internet le carton fourni par APPLE fait déjà : Hauteur :10,41 cm Largeur : 40,5 cm Profondeur : 29,7 cm Poids : 2,3 kg. Il dépasse donc déjà la taille de Ma boite aux lettres, sans compter que l’expéditeur a certainement ajouté un emballage supplémentaire de manière à protéger et conserver la confidentialité du contenu.
Je peux donc affirmer que ce colis n'a jamais pu être déposé dans ma boite aux lettres.
Je pense effectivement que certains livreurs sont des voleurs

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés